

COMMUNIQUE

EIL existe-t-elle ?

Ce n'est pas parce que le SNCA e.i.L. est en conflit avec sa fédération, les Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires, qu'il cesse de s'intéresser aux activités de cette dernière.

Force lui est de constater qu'elle ne fait rien !

Alors que le principal syndicat de la Fédération EIL est le SNETAA, toujours au premier rang des organisations syndicales de l'Enseignement Professionnel, alors que ce sont les jeunes issus des voies professionnelle et technologique de l'enseignement qui sont les premiers visés par le CPE, alors que sous la pression de la jeunesse, l'unité syndicale s'est réalisée contre lui, **jamais la signature d'EIL n'apparaît au bas des textes unitaires**. Et si par hasard, EIL commet un malheureux communiqué de presse sur le sujet, il est d'une platitude et d'un manque de conviction tels que s'en est à pleurer !

La Fédération EIL serait-elle tombée en déshérence ? Serait-elle devenue une organisation fantoche ? Serait-elle une velléité mort-née ?

Si tel est le cas, il s'agit d'une trahison patente et méprisable. Car **les principes et les valeurs d'AUTREMENT, défendus pendant près de 10 ans au sein de la FSU et de ses syndicats nationaux, repris comme fondement de la construction d'EIL, et toujours portés par le SNCA e.i.L., sont au cœur du syndicalisme de terrain**, là où sont les personnels et les élèves. Y renoncer, c'est désertier le combat syndical pour la défense des intérêts matériels et moraux des adhérents, c'est réduire le syndicat à une secte préoccupée du seul avenir de ses desservants en chef, c'est en faire un parasite social : un de plus !

Le SNCA e.i.L. espère que l'approche du Congrès fédéral va sortir EIL de sa léthargie, que les Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires vont reprendre le chemin des luttes énoncées par la *Charte d'Amiens*, au lieu de se complaire dans les petites, mais profitables, manœuvres d'appareil.

Il est temps que l'Indépendance syndicale prévale, que le recul social subisse un coup d'arrêt et que la Laïcité regagne le terrain perdu au profit des communautaristes et des antirépublicains.

Paris, le 6 avril 2006